



Naissance au Gabon de parents mariés: inscription dans le registre suisse de l'état civil

01.10.2021

Documents à soumettre

- Acte de naissance** établi 3 jours après la naissance. Ce document peut être obtenu auprès d'une mairie de votre choix, sur présentation du certificat d'accouchement

Ou si la naissance a été annoncée tardivement (dépassement du délai légal de 3 jours)

- Jugement supplétif** d'acte de naissance établi par le Tribunal de 1^{ère} instance, pour les déclarations non faites dans le délai de 3 jours
- Acte de naissance** établi sur la base du jugement supplétif
- Certificat d'accouchement** établi par la maternité (afin de pouvoir établir le jugement)

- Si vous possédez un certificat ou livret de famille suisse et souhaitez le mettre à jour, veuillez également remettre l'original à votre représentation.

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Vérification approfondie

En règle générale, les actes d'état civil étrangers à soumettre doivent passer par une vérification approfondie de leur authenticité par un avocat-conseil de la représentation. A cette fin, veuillez remettre à la représentation suisse ce qui suit:

- Formulaire de déclaration concernant la vérification volontaire de documents d'état civil étrangers, dûment daté et signé

Veuillez contacter l'ambassade de Suisse à Kinshasa pour un devis exact pour la vérification approfondie des documents par un avocat-conseil de la représentation suisse

Des documents supplémentaires pourront être requis, selon le résultat de l'expertise ou selon les exigences des autorités compétentes en Suisse.

Cette procédure peut prendre plusieurs mois et le résultat de cette vérification ne lie pas l'autorité d'état civil compétente dans sa décision.

Emoluments

L'inscription de la naissance dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

Mais veuillez contacter l'ambassade de Suisse à Kinshasa pour un devis exact pour la vérification approfondie des documents par un avocat-conseil de la représentation suisse.